

Bulletin municipal n° 24

Janvier 2013



# LE MOTDU MAIRE

Le PLU a été approuvé (13 voix pour et 1 abstention) par le conseil municipal le 4 octobre 2012. Le dossier a été transmis au contrôle de légalité de la préfecture.

L'enquête publique réalisée au mois de juillet 2012 a conduit le commissaire enquêteur à donner un avis favorable. Il considère que ce PLU apporte des réponses concrètes aux insuffisances constatées dans le précédent PLU rejeté en 2008.

Dans sa très grande majorité la population de notre commune adhère à ce projet, 19 habitants se sont déplacés pour formuler leurs observations sur le registre d'enquête. La majorité des remarques fait apparaître un besoin d'informations à caractère personnel (pourquoi mon terrain n'est-il pas classé en zone constructible ?). Ce type d'interrogation est légitime dans le contexte d'un projet de PLU, qui fige une situation pendant plusieurs années.

Deux autres thèmes ont suscité de l'intérêt : l'emplacement du groupe scolaire et la future zone à urbaniser.

#### Rappel des points essentiels:

- ♦ Volonté du conseil municipal de maîtriser l'urbanisation du territoire : les zones urbaines représentent 4% de la superficie communale et se limitent principalement aux secteurs déjà urbanisés. La municipalité a ainsi suivi l'orientation d'aménagement du territoire préconisée par la D.D.T. de stopper l'étalement urbain le long des routes.
- ♦ La zone d'urbanisation future (une vingtaine de logements), délimitée en continuité du bourg représente 1,55ha
- ♦ Ce PLU préserve l'espace agricole qui représente environ 1269 ha soit 75% du territoire.
- ♦ Les espaces naturels au sens strict représentent 347 ha soit 21%.
- ♦ D'une manière générale, les extensions urbaines des hameaux sont interdites.
- ♦ Le PLU prévoit donc dans les 10 à 15 ans 150 habitants supplémentaires répartis en 60 logements soit environ 950 habitants pour l'ensemble de la commune.

Le dernier chiffre de l'INSEE concernant le recensement réalisé sur notre commune début 2011 s'élève à 803 habitants.

#### Groupe scolaire

Afin de répondre aux exigences des organismes de l'état qui consistent à regrouper autour des bourgs toutes nouvelles constructions, la municipalité a réservé un emplacement au dessous de l'école existante permettant l'extension de la surface actuelle (le site d'En Bigourdas, prévu en 2008 étant définitivement abandonné). La Communauté des Communes qui doit financer la construction des groupes scolaires de Le Castéra et de Pelleport rappelle que le coût du gymnase (2,2 millions d'€ HT) de Cadours est une nouvelle charge qui grève lourdement ses finances. Dans ces conditions l'agence technique départementale doit faire une étude pour connaître les capacités financières de la CCCC et donc les postes à financer en priorité.

#### Assainissement collectif

En 2012 la municipalité vient de verser 100 000€ au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement.

Ce soutien financier, qui sera renouvelé en 2013, évitera ainsi une hausse excessive de la redevance demandée aux usagers.

Parallèlement, un avant-projet sommaire de l'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, etc....) du centre bourg a été transmis au Syndicat Départemental d'Électricité.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Guy Cuq, notre nouvel employé municipal depuis le 2 janvier 2013.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2013.

# CONSEILS MUNICIPAUX

### Les échos du Conseil Municipal

#### Approbation du P.L.U

Après l'enquête publique réalisée du 11 juin au 13 juillet 2012, le conseil municipal devait délibérer sur la prise en compte des avis des Personnes Publiques Associées et des conclusions du Commissaire Enquêteur.

La réserve n°1 concernant l'extension du hameau de Larmont a été suivie, la zone constructible est restreinte au périmètre urbanisé du hameau existant. Les recommandations du commissaire enquêteur ont été approuvées dans son ensemble mis à part le report du foncier communal sur le plan de zonage qui n'a pas été pris en compte. Cette information supplémentaire pourrait prêter à confusion et amoindrir la lisibilité du document graphique.

D'autre part le conseil municipal étudiera un projet d'assainissement collectif du hameau de Larmont.

#### Le conseil municipal adopte le P.L.U Pour 13 voix et 1 abstention

#### **Achat immobilier**

M. le Maire propose l'achat d'une maison de village en expliquant l'intérêt de cet achat pour la municipalité. Une subvention du Conseil Général peut s'élever jusqu'à 50 % du montant suivant son utilisation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ♦ L'acquisition de la propriété immobilière moyennant 100 000 euros
- Autorise le Maire à procéder à cette acquisition par acte notarié.

#### Fleurissement du talus Place de la Mairie

Le conseil municipal demande au Conseil Général une subvention la plus élevée possible pour ce projet.

## Mise en place de coussins berlinois visant à limiter la vitesse de circulation

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal que dans le cadre d'une politique de prévention de la vitesse, et plus particulièrement aux abords des bâtiments publics (mairie, école...), l'installation de coussins berlinois et de deux radars pédagogiques sur la RD24

Ces investissements seront complétés par une subvention allouée par le Conseil Général.

#### **Enfouissement réseaux**

Afin que le SDEHG puisse réaliser l'avant-projet sommaire de l'enfouissement des réseaux du centre bourg, M. le Maire propose de constituer le projet d'embellissement et de le communiquer au Syndicat

#### Table d'orientation

M. le Maire propose l'installation d'une table d'orientation en pierre émaillé Place de la Mairie. Un devis de l'entreprise « Empreinte » d'un montant de 6 501,53 € a été présenté.

Le support de la table, les textes et logos seront fournis par nos soins.

#### **Contrat Assistance Indésirables**

Devant la prolifération de rats aux emplacements des containeurs d'ordures ménagères, un contrat annuel renouvelable avec l'entreprise « Assist'indésirables » a été signé pour un montant de 598 € TTC. Ce contrat a pour objectif la quasi éradication des populations de rongeurs sur le domaine communal et la diminution significative de leurs nuisances.

L'entreprise prendra aussi en charge sans surcoût les problèmes liés à la présence de guêpes, frelons et frelons asiatiques sur le domaine public et dans les bâtiments communaux.

#### Rénovation du cimetière de le Castéra

Un courrier a été envoyé au Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) pour faire une étude gratuite sur l'aménagement du cimetière du Castéra (création d'un jardin du souvenir, sécurité des lieux, fleurissement...)

#### Pose d'une herse

La pose d'une herse dans le passage du Ravelin sur le modèle du village de Sarrant a été retenue par le conseil municipal.

#### Création régie recettes (encaissement cantine)

Depuis le mois de Septembre 2012, la mairie enregistre désormais les règlements de cantine des familles en lieu et place du Syndicat Val de Save. Cette nouvelle activité a fait l'objet de l'achat d'un logiciel de gestion, la proposition de Jlogiciels a été retenue.

Une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Général afin de financer l'achat du logiciel.

#### Tarifs cantine

Le prix du repas servi à la cantine de l'école « Jean Louis Etienne » par le syndicat du Val de Save sera facturé 3,06 € à partir du 1er janvier 2013.

#### Participation CLSH Lévignac

Depuis le 1er mars 2012, la participation de la commune de Le Castéra au CLSH de Lévignac est passée de 12 € à 22 € par jour et par enfant (8€ en 2008). La mairie maintient la participation financière de la commune pour les familles du Castéra qui ont leurs enfants scolarisés à Lévignac et inscrits au CLSH de Lévignac.

Pour les nouvelles familles désirant inscrire leurs enfants au CLSH, les dossiers seront acceptés dans la mesure où Périscol (\*) est fermé.

(\*) La Communauté des Communes du Canton de Cadours à laquelle adhère notre commune depuis le 1er janvier 2003 participe au financement de l'association Périscol à hauteur de 70 000 €/an.

#### **QUESTIONS DIVERSES:**



M. le Maire a lu à l'assemblée, la lettre de l'association de la Pétanque du Castéra, datée du 16 novembre dernier . Celle-ci demande la dotation d'un bâti en dur pour stocker le matériel nécessaire lors de leurs manifestations et concours officiels.

M. le Maire propose la pose d'un banc ainsi que d'une plaque commémorant la mission de 1942 « Chemin de la Mothe ». Ces propositions ont été acceptées par le Conseil municipal.

#### **NETTOYAGE DES CONTAINEURS**

Durant l'été 2012 l'entreprise Citec a effectué le lavage de tous les containeurs du canton.

Sur notre commune c'est plus de 90 conteneurs qui ont été désinfectés.







**Guy CUQ** est le nouvel employé municipal de notre commune à raison de 3 jours par semaine depuis le 2 janvier 2013 (photo ci-contre). Agé de 45 ans, Guy CUQ est domicilié à Le Castéra.

Ses compétences: espaces verts, carrelage, maçonnerie...



# PLAN DENEIGEMENT



En 2012, la neige a provoqué quelques désordres et désagréments dans nos déplacements. Afin de répondre aux attentes des administrés, la municipalité a mis en place un plan de déneigement.

La commune s'est dotée d'un tracteur 4 roues motrices ainsi que d'une lame de déneigement, les employés municipaux interviendront le plus rapidement possible. Le **côté sud** de la commune ainsi que dans le village et les hameaux seront déneigés avec le matériel communal.

Monsieur Tenière, paysagiste au Castéra « Les Jardins de la Save » qui était intervenu en 2012 doit, quant à lui, déneiger le **côté nord** de la commune (voir photo ci-contre).

Ces interventions seront réalisées sur les voies communales.

Le Maire de Menville a donné son accord pour que le chemin du Castéra soit déneigé jusqu'à Menville par nos soins.

Les riverains sont tenus de dégager la neige sur les zones situées au droit de leur propriété.

Du chlorure de sodium est d'ores et déjà disposé en plusieurs endroits de la commune.





Mairie

La toiture de la mairie a été rénovée, celle du logement de la Poste le sera prochainement.

Les menuiseries de la Mairie ont été remplacées.

L'achat d'un bien immobilier dans le centre du village (cf échos) s'est concrétisé début Janvier 2013.



Maison centre village

#### Le site internet de Le Castéra débarque sur le web

D'ici quelques jours, la mairie lancera officiellement son site internet : <a href="www.mairie-lecastera31.fr">www.mairie-lecastera31.fr</a>. L'objectif de ce site étant d'informer et de promouvoir Le Castéra, il se veut fonctionnel et dynamique, il a été pensé pour mieux répondre aux attentes des administrés. Ce site est voué à évoluer constamment en proposant tout au long de l'année, toujours plus d'actualités et de services.

Vous y trouverez les informations pratiques de la vie de Le Castéra:

- ♦ Vos démarches administratives (documents téléchargeables, ....)
- ♦ Les projets en cours de la commune
- ♦ La vie scolaire, la vie associative, des galeries photos
- ♦ Annuaire des artisans, commerçants, services ......
- ♦ Une newsletter permettra également aux internautes d'être informés.



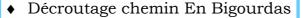
Bonne navigation!



Route de Menville

#### Travaux de voirie 2012

- Renforcement et couches de roulement sur la route de Menville, chemin de Saint Pé et sur le chemin rural d'en Busquère.
  - Aménagement dans le village et les hameaux (dalle béton, pose de canalisations, bordures de trottoir et de caniveaux, etc...)



- Réalisation d'une aire de stationnement devant la maison des assistantes maternelles
- Curage de fossé et dérasement d'accotements Route du Peyré.



Curage des fossés



Aire de stationnement MAM



Chemin de Saint Pé

## BON A SAVOIR

#### **CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES**



Des consultations juridiques vous sont proposées tous les premiers samedis du mois de 10 heures à 12 heures - Mairie de Le Castéra. (renseignements sur les droits et obligations, procédures judiciaires, etc...)

Contact : Me Aurélie POULIZAC, Avocat à la Cour au 06 70 20 88 31 Mairie de Le Castéra au 05 61 85 65 59

#### ALLO DOCTEUR!



A compter du 1er janvier 2013, l'agence régionale de Santé (ARS) et le conseil de l'ordre des médecins de Haute Garonne ont redéfini les secteurs de garde du Bassin de Cornebarrieu.

Un médecin généraliste assure la permanence des soins (PDS), de 20h à minuit tous les jours et samedi de midi à minuit, dimanche et jours fériés de 8h à minuit. Il consulte, à la demande du centre régulateur (téléphone 15) dans son cabinet médical suivant le tour de garde.

La permanence des soins de minuit à 8h du matin est assurée par les établissements hospitaliers sous le contrôle du « 15 ».

Un futur numéro de téléphone dédié à la Permanence des soins en médecine générale est en préparation.

Les caisses d'assurance maladie doivent diffuser l'information à chaque assuré sur ces nouvelles modalités.

# VIE ASSOCIATIVE

#### Calendrier des manifestations

### 1er semestre 2013

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Comité des Fêtes				1er avril : Chasse à l'oeuf	3, 4, 5 Mai Fête Locale	
Pétanque						8 juin : Doublette
Belote	25 janvier	1er février 8 février 15 février 22 février	1er mars 8 mars 15 mars 22 mars			
Forest- Trail31		2 février				

Cours de gym à Le Castéra : Chaque lundi soir à 19 heures : gymnastique pilates, renforcement musculaire, étirements et relaxation.

Durée 1 heure.

Tarif: 45 € pour 10 séances

Renseignements auprès d'Aurélien

LARVET au 06 32 51 45 16

Une nouvelle association vient de voir le jour à Le Castéra, il s'agit **d'un club canin Pat'Agil 31** 

- éducation de base
- agility (loisirs et compétitions)
- école de chiots (2 à 6 mois) et canin cross

Contacts : - Anna MIENVILLE (présidente)

tél: 0561857406 mail: annamienville@orange.fr

- Sandrine OBRY (secrétaire)

tél: 0695173827



Cours de danse à Cadours: Mireille, professeur de danse diplômée, vous propose des cours de salsa, tango, rock, paso doble, west coast swing, sous forme de stages débutants, faux débutants, confirmés les samedi matin à la salle de danse de la Mairie de Cadours.

Tarif 15€ le cours de 1H30 sous réserve d'un minimum de 7 participants par cours. Inscrivez-vous au 06 60 24 21 55 ou sur mireille.monticelli@free.fr

#### ETAT CIVIL

### Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de :

Noellie DIEVART le 20 décembre 2011 Gabriella KITCHER le 10 février 2012 Kelly ERET le 14 février 2012 Jemmy JEAN le 10 avril 2012 Armand SAUZAY le 9 mai 2012

Nous felicitons les heureux parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux nés.

### Décès

Léon MARTRES le 19 janvier 2012, Pierre COURTAIS le 8 décembre 2012 Bruna SCOMPARIN le 28 décembre 2012 Jérôme SACAREAU le 15 janvier 2013

## Mariages

Ségolène Tresarrieu et Christophe Pemzec le 28 avril 2012 Marion Loze et Olivier Goudon le 23 juin 2012 Magali Varrot et Benoît Darolles Le 3 août 2012

## ÇA S'EST PASSÉ AU CASTÉRA...

### Repas des aînés



Monsieur le Maire Yvan Gonzalez, les membres du CCAS et le conseil municipal ont accueilli à la salle des fêtes, les aînés de notre village pour le repas traditionnel de fin d'année.

C'est plus de 45 personnes qui ont répondu à l'invitation et se sont retrouvées autour d'un succulent repas cuisiné par Thierry et servi par les élus. Durant le repas, un court film leur a été diffusé, retraçant leurs souvenirs communs d'autrefois. L'après midi s'est terminée par la visite de la crèche installée au cœur de l'église de le Castéra.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.